



d' EVELYNE YONNET

Conseillère générale d'Aubervilliers | canton
e s t



“ De nombreux projets engagés à Aubervilliers sont issus d'un travail de réflexion et de dialogue avec les partenaires institutionnels.

Parmi ceux-ci, le Conseil général est devenu un interlocuteur privilégié. La Charte de coopération signée en mairie le 29 juin devrait permettre de poursuivre en ce sens. En présentant quelques projets réalisés avec la participation du Conseil général, ou avec des structures qui lui sont associées, cette lettre souhaite illustrer la volonté nouvelle de la Seine Saint-Denis de s'impliquer davantage, à la demande des élus socialistes, sur les questions du logement et du renouvellement urbain.

En attendant la rentrée

Mais l'assemblée départementale n'en oublie pas pour autant ses autres missions, notamment l'action sociale, la prévention ou le financement des collèges. Dans ce cadre, la commission de travail que j'ai le plaisir de présider continue de réfléchir sur de nombreux sujets, comme par exemple la restauration scolaire. Après le quotient familial qui s'est traduit par une baisse substantielle du prix de la cantine pour de très nombreuses familles, nous étudions aujourd'hui la possibilité d'harmoniser les prix et de promouvoir une charte de qualité pour l'ensemble des établissements de Seine Saint-Denis. De même, nous avons été étroitement associés aux mesures nouvelles applicables dès la rentrée prochaine, en particulier l'aide à l'accès aux nouvelles technologies pour les enfants de sixième. En attendant la rentrée, je vous souhaite à toutes et tous, à Aubervilliers ou ailleurs, un bon été.

Aubervilliers et le Conseil général renforcent leurs liens

Le 29 juin dernier, le Conseil général de Seine Saint-Denis et la ville d'Aubervilliers ont signé une Charte de coopération et développement.

Cet ambitieux document a pour objectif de donner davantage de lisibilité aux actions engagées par les deux collectivités. Il a également vocation à renforcer les nombreux partenariats mis en oeuvre qui concernent presque tous les domaines de la vie quotidienne des habitants d'Aubervilliers, éducation, santé, solidarité, urbanisme, logement, transport, environnement.

La Charte recense les projets soutenus par le Conseil général à Aubervilliers et préfigure les orientations et les grandes lignes des actions futures. Lors du débat public organisé le 19 juin en mairie, Evelyne Yonnet a beaucoup insisté sur la nécessité d'évaluer régulièrement l'ensemble des dispositifs. Elle a également souhaité que des documents opérationnels soient rapidement élaborés et annexés à la Charte pour présenter plus concrètement les actions entreprises et les projets en cours d'élaboration.



Coupe du monde de rugby L'Afrique du Sud en Seine Saint-Denis

La coupe du monde de rugby se déroulera du 7 septembre au 20 octobre 2007. Les principaux matchs se dérouleront au Stade de France et le Conseil général de Seine Saint-Denis accompagnera cet événement mondial par de nombreuses manifestations culturelles et sportives. On peut citer la mini coupe du monde à laquelle participeront

2000 jeunes du département, ou les 30 concerts gratuits du festival musical de l'Ovale. Le département organisera également des initiatives dans le cadre de la résidence de l'équipe sud-africaine des Springboks, notamment une exposition sur l'engagement contre l'apartheid.



images de juin

2 juin - 10h30

Inauguration de la place du Front populaire qui accueillera le métro en 2010.



2 juin - 15h00

Pose du premier arbre du square Borider à la Villette, les travaux sont subventionnés par le Conseil général.



19 juin - 19h00

Débat public sur la Charte de coopération entre le Conseil général et Aubervilliers.



29 juin - 13h00

Célébration des 50 ans de l'atelier protégé d'Aubervilliers, en présence de Martin Hirsch, de Jacques Salvador et de Brahim Hedjem



29 juin - 16h00

Signature de la Charte de coopération en mairie. Evelyne Yonnet et Hervé Bramy, Président du Conseil général.



PROJET

Rue du Port et Chemin vert Evelyne Yonnet fait adopter une déclaration d'utilité publique

A l'unanimité, le Conseil municipal d'Aubervilliers s'est prononcé pour la Déclaration d'utilité publique proposée par Evelyne Yonnet, Maire-adjointe à l'urbanisme, lors de la séance du 31 mai dernier. Cette procédure va permettre d'engager rapidement les travaux d'aménagement pilotés par la SIDEC sur la ZAC du Marcreux située au nord d'Aubervilliers.

Outre un programme de 6400 m² d'espace public et 250 logements répartis sur 3 îlots, ce secteur



un nouvel hôpital à l'horizon 2010

accueillera la nouvelle localisation de l'hôpital de la Roseraie. Les travaux de construction de cet établissement de santé ultra moderne devraient débuter en 2008, pour une durée de 2 ans environ. Une coulée verte est également prévue entre l'avenue Roosevelt et le canal Saint-Denis, conformément aux prescriptions du plan d'aménagement et de développement durable.

La polyclinique en graves difficultés

Dans le cadre du rachat et de la réimplantation de la Roseraie, les activités du centre de santé sont menacées de disparition. Evelyne Yonnet est intervenue à plusieurs reprises, notamment auprès de la DDASS, pour tenter de dégager des solutions, mais à ce jour la polyclinique est toujours en procédure de redressement judiciaire.

Aubervilliers bénéficie du coup de pouce départemental au logement.

Faisant suite à une demande des élus socialistes, le Conseil général a décidé de renforcer son aide à la construction de logements sociaux. Une aide forfaitaire de 5000 euros sera désormais allouée aux bailleurs sociaux qui construiront dans le département. Pour bénéficier de cette aide, les programmes immobiliers devront générer une offre neuve supplémentaire, et 25 % des logements construits devront être attribués à des jeunes de moins de 31 ans. Parmi les premiers projets bénéficiaires, citons le Foyer des jeunes travailleurs d'Aubervilliers et la résidence solidaire du 13 rue Trévet dont nous parlions dans une précédente lettre.

Aménagement

Fort d'Aubervilliers Les matières radioactives évacuées



dialogue sur le site entre le Préfet, le Maire et la Conseillère générale



La casemate où étaient entreposées les terres radioactives jusqu'au 18 juin dernier

Depuis la mission d'information et d'évaluation sur le devenir du fort d'Aubervilliers menée en 2004 par Evelyne Yonnet, le dialogue a considérablement avancé entre l'ensemble des partenaires concernés : la ville d'Aubervilliers, l'Etat, Plaine commune et le Conseil général notamment. Un comité de pilotage se réunit régulièrement et traite en parallèle du futur projet d'aménagement et de la dépollution du site. Le prochain comité de pilotage est prévu le 12 juillet. Présidé par Monsieur le Préfet de Seine Saint-Denis, le comité auquel participe Evelyne Yonnet, examinera les différentes propositions de programmation présentées par les cabinets concourant au marché de définition.

En ce qui concerne la pollution, l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), l'établissement public porteur des terrains, vient de confirmer l'évacuation des derniers fûts contenant des matières radioactives.

Quartier Emile Dubois

TRAVAUX

Une nouvelle résidence pour personnes âgées dépendantes

Les travaux de construction de l'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du quartier Emile Dubois, commenceront en octobre 2007.

Le chantier a été retardé en raison de l'absence de décision du Ministère de la solidarité. Inertie de l'Etat contre laquelle Evelyne Yonnet est intervenue en qualité de Conseillère générale, soutenue en particulier par Pascal Popelin, Vice-président chargé des personnes âgées. A la suite de cette mobilisation, le décret autorisant la création de l'établissement et la recherche de financements a été pris fin 2006.

Cette résidence est subventionnée à 15 % par la région, 15 % par le Conseil général de Seine Saint-

Denis, 8 % par les caisses de retraite et 2 % par l'Etat, le reste du budget étant couvert par des emprunts auprès de divers organismes publics. Avec près de 4200 m² et 79 chambres, le nouvel EHPAD d'Aubervilliers constituera un élément important du dispositif d'hébergement départemental pour les personnes âgées dépendantes. Il faut également noter que cet établissement, géré par l'association Isatis, permettra la création d'environ 70 emplois. Enfin, avec ce projet, la société économie mixte départementale Sodedat 93, pourra terminer l'aménagement de l'îlot.

Des investissements indispensables pour Aubervilliers

Lors de la séance du 27 juin dernier, le Conseil général a adopté son plan d'investissement pour les années à venir.

Dans un contexte budgétaire difficile, Evelyne Yonnet a obtenu des avancées conséquentes pour les collèges d'Aubervilliers. Ainsi, une enveloppe de 12 millions d'euros a été inscrite au plan pluriannuel d'investissement pour les études et le projet de rénovation du collège JEAN MOULIN. On se rappelle qu'un incendie avait frappé la segpa du collège en février dernier, aggravant l'inquiétude régnant dans le collège déjà marqué par de multiples incivilités. Une étude va déterminer les travaux prioritaires à engager pour sécuriser et restructurer l'établissement. Par ailleurs, la réhabilitation de la salle de sport du collège GABRIEL PÉRI, incendiée en novembre 2005, a été inscrite dans le programme de grosses réparations du Conseil général pour un montant de 475000 euros. Ces investissements s'ajoutent aux travaux de réparation et d'entretien régulièrement engagés sur les collèges de la ville.

COLLÈGES



la segpa du collège Jean Moulin a été incendiée en février

en transparence

Cette publication, tirée à 15000 exemplaires, est intégralement financée sur les fonds personnels d'Evelyne Yonnet.

Elue Conseillère générale de Seine Saint-Denis en mars 2004 sur le canton d'Aubervilliers-est, Evelyne Yonnet est membre du Parti socialiste. Elle est également adjointe au maire d'Aubervilliers depuis 2001.



COOPÉRATION

EVELYNE YONNET AU FORUM MONDIAL DES AUTORITÉS LOCALES À NAIROBI



Nairobi métropole africaine

Kibéria, immense bidonville de Nairobi où vivent des centaines de milliers de personnes.

Le Forum des autorités locales et le Forum social mondial se sont déroulés à Nairobi au Kenya du 20 au 25 janvier dernier.

Ces manifestations regroupent des collectivités, des organisations non gouvernementales qui souhaitent créer des solidarités, des partenariats internationaux et réfléchir sur les conséquences de la mondialisation. Le Conseil général a désigné Evelyne Yonnet pour faire partie de la délégation emmenée par Gilbert Roger, Vice-président chargé de la coopération décentralisée. Ce fût un voyage éclair, à peine 3 jours sur place pour 16 heures d'avion aller-retour, mais riche d'enseignement et symboliquement important. Une grande partie des débats a porté sur

l'accès aux droits fondamentaux et sur la mise en œuvre des politiques de solidarités avec l'Afrique. Très impliquée dans la lutte contre l'insalubrité, la Conseillère générale d'Aubervilliers a notamment été impressionnée par le gigantesque bidonville de Kibéria où règne le plus grand dénuement.

À PROPOS...

Bravo à l'équipe enseignante et aux élèves du collège Henri Wallon qui ont mené avec beaucoup d'imagination et d'enthousiasme un très beau projet de jumelage avec un collège du Burkina Faso. La qualité du dossier leur a permis d'obtenir le soutien du secteur coopération décentralisée du Conseil général.



ce document est labellisé IMPRIM'VERT. Cette marque signifie que l'imprimeur met tout en œuvre pour respecter la santé et l'environnement.





SALLE DES SEANCES

trois mesures nouvelles et une pause fiscale

Parallèlement à l'adoption du budget départemental en mars dernier, les élus du Conseil général ont voté une série de mesures nouvelles en faveur des jeunes, sans augmenter les taux d'impositions.

Les trois décisions applicables dès la rentrée 2007 ont en commun la volonté d'aider les jeunes dans leur accès à l'autonomie, que ce soit dans le cadre du parcours scolaire ou celui de l'insertion professionnelle. Le coût global est estimé à environ 15 millions d'euros.

LA CARTE DE TRANSPORT IMAGIN'R sera prise en charge à 50 % par le département pour tous les collégiens, lycéens et étudiants du département. Cette aide s'ajoute aux 25 % déjà remboursés par le Conseil général aux élèves boursiers.

LE PERMIS DE CONDUIRE sera pris en charge pour les jeunes dans le cadre d'un cursus de formation ou d'accès à l'emploi. Le montant de l'aide sera déterminé en fonction des revenus de la famille. Selon une première estimation, chaque année, un millier de jeunes devrait bénéficier de cette nouvelle mesure.

ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES. Dès la rentrée prochaine, toutes les familles des enfants entrant en 6^{ème} se verront proposer un "chèque ordinateur" (voir encadré ci-dessous).

Zoom sur

LE «CHÈQUE ORDINATEUR»

A l'initiative de la commission présidée par Evelyne Yonnet, un groupe mixte Education Nationale-Conseil général travaille actuellement sur le contenu pédagogique qui sera installé sur les ordinateurs.

La commission a également planché sur la mise en oeuvre du dispositif. Pour les familles, un bon d'achat sera délivré, le montant variant selon le quotient familial. Il sera destiné soit à un ordinateur fixe équipé de logiciels éducatifs soit à une connexion Internet. Pour les collèges, 5 ordinateurs supplémentaires par établissement et doublement des crédits destinés au câblage.

Elections

Daniel Goldberg député



Le 17 juin dernier, Daniel Goldberg a été élu député de la circonscription d'Aubervilliers - La Courneuve - Le Bourget. Je lui adresse mes plus sincères félicitations, ainsi qu'à sa suppléante albertivillarienne Bâ Coulibaly.

Merci également à l'ensemble des électeurs d'Aubervilliers qui ont largement contribué à son élection. Tous mes vœux de réussite au nouveau député d'Aubervilliers.

EVELYNE YONNET

La ville à l'époque du développement durable

DÉBAT

QUELLE VILLE POUR DEMAIN ? COMMENT FAIRE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, Evelyne Yonnet était invitée à débattre dans le cadre des ateliers de pratique urbaine organisés à Paris par l'Agence Régionale de l'Environnement (ARENE) en partenariat avec le Conseil d'Aménagement d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne (CAUE 91).



Evelyne Yonnet et Joachim Eblé urbaniste initiateur des eco-quartiers allemands

Au travers de la mise en oeuvre du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et du suivi des projets de renouvellement urbain, l'Adjointe à l'urbanisme d'Aubervilliers est en effet très engagée dans l'amélioration de l'habitat et le respect des normes environnementales. Grâce à son expérience et à ses convictions en matière d'écologie urbaine, Evelyne Yonnet a apporté une contribution remarquable lors de la table ronde qui

rassemblait urbanistes et élus locaux. Elle a notamment défendu la nécessité pour les communes de disposer de textes juridiquement opposables : « quand on parle de développement durable, on se projette sur vingt ans, or le mandat des élus ne dure que six ans (...). Si on ne dispose pas de documents opposables, tels qu'un PADD ou un cahier de recommandations, on s'aperçoit que certains élus laissent construire vite, sans se soucier de la qualité des projets ».

Le compte rendu des débats est sur le site www.caue91.asso.fr



je souhaite



un rendez-vous



recevoir les informations
d'Evelyne Yonnet

Prénom

Nom

adresse

tél

e-mail@.....

retourner ce coupon à
Evelyne Yonnet
Hôtel du département
B.P. 193
93003 Bobigny cedex

tél : 01 43 93 93 74 / 93 15
e.yonnet.cg93@wanadoo.fr